

Réf: Dossier 420941

## Avis de constitution

### SOCIETE « ETS CHOUR 2222 »

Siège Abidjan, Marcory à l'intérieur de la Cité  
Hibiscus lot 237- secteur LT., Lot 237, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15/05/2025 reçus par Me KOUADIO BROU GASTON, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS CHOUR 2222 »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Commerce général ;
- Travaux publics et construction de bâtiments;
- Aménagement foncier urbain et rural;
- Lotissement et ouvertures de voies ;
- Immobilier ;

Et plus généralement, la réalisation ou la promotion de toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory à l'intérieur de la Cité  
Hibiscus lot 237- secteur LT., Lot 237, Ilot 00

Dirigeant(s) M CHOUR AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03051 du 03/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39569/GTCA/RC/2025 du 03/07/2025

